

Responsabilité populationnelle

L'innovation du SIB

au service du territoire Niortais

Face aux transitions épidémiologique, démographique, technologique et écologique, la responsabilité populationnelle se positionne comme une des réponses aux nouveaux enjeux majeurs de la santé.

*Dans les Deux-Sèvres, une expérimentation a été lancée en 2021, intégrant un grand nombre de professionnels dont l'équipe innovation du SIB, un des rares éditeurs français à s'être positionné significativement sur ce sujet. DSIH fait le point avec **Karine MORIN**, Directrice adjointe aux affaires générales et médicales du Centre Hospitalier de Niort et **Claudie DAVID**, directrice de l'innovation du SIB.*

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la responsabilité populationnelle et quels en sont les enjeux ?

Karine MORIN : Il s'agit d'un principe d'action universelle dans lequel s'engagent les acteurs de santé pour l'ensemble d'une population, dans une logique de prise en charge partagée (ville-hôpital), et valorisant la prévention. Les déterminants de la santé publique ne dépendent pas exclusivement de l'accès à une offre de soins, mais aussi de facteurs permettant une réelle prévention (activité physique régulière, alimentation équilibrée...). Certaines pathologies sont évitables. La responsabilité populationnelle vise un triple objectif : une meilleure santé, une meilleure prise en charge, au meilleur coût.



Karine Morin, Directrice adjointe aux affaires générales et médicales du Centre Hospitalier de Niort

Quel est le projet porté dans les Deux-Sèvres ?

KM : Sur le territoire du Niortais, la démarche d'expérimentation d'une prise en charge partagée ville-hôpital

est co-portée par la CPTS du Niortais et l'hôpital. Des parcours de soins ont été définis et adaptés au territoire. La FHF a contribué à leur construction avec l'élaboration des logigrammes types. Les réflexions ont été entamées sur la base des besoins de la population. Des données de santé analysées ont permis d'objectiver la démarche et les solutions préconisées. Un programme d'actions a été arrêté pour le diabète de type 2 et l'insuffisance cardiaque. Il comporte deux volets : une sensibilisation du grand public aux risques et aux symptômes et des opérations de dépistage.

Quels sont les enjeux en termes de système d'information ?

KM : Il s'agit de construire à terme une base d'échange d'informations fluide avec la médecine de ville. Dans un premier temps, un groupe de travail a construit avec le SIB un outil d'auto-évaluation des risques en ligne pour le diabète de type 2 et l'insuffisance cardiaque. L'équipe innovation du SIB s'est adaptée au cahier des charges défini. Cet exemple de sensibilisation exploite un outil numérique moderne, facilement accessible à un large panel de population sur tous supports numériques, diffusable via les réseaux sociaux et qui facilite l'évaluation avec un suivi statistique précis. Le système d'information à venir devra être en capacité de gérer un très gros volume de données et de répondre aux enjeux de traçabilité et de conformité du RGPD.

Claudie DAVID : La responsabilité populationnelle dépasse les enjeux

« habituels » du SI curatif au sein de l'hôpital, en mettant en place un dispositif de prévention concernant à la fois des patients et des citoyens. Ce sont des données et des utilisateurs différents, et pourtant les outils proposés doivent rester proches, connectés et interopérables avec l'existant. De ce fait, nous avons très vite fait le choix du standard d'interopérabilité FHIR et travaillons de concert avec l'ANS sur le sujet. L'autre défi est de bien définir les nouveaux usages terrain, nos outils se mettront à leur service, et non l'inverse... d'où l'importance de l'étroite collaboration avec les professionnels niortais. Prévenir plutôt que guérir positionne ces solutions en véritables outils d'aide à la décarbonation de la santé en limitant le recours à l'offre de santé curative dont l'empreinte environnementale est beaucoup plus importante.



Claudie David,
Directrice de l'innovation du SIB.

Pourquoi avoir choisi le SIB sur ce projet ?

KM : L'équipe innovation est venue nous présenter sa démarche et son projet autour de la responsabilité populationnelle. Nous avons été à la fois rassurés par le sérieux et l'expérience du SIB, et séduits par la démarche innovante de co-construction proposée. Dans la pratique, nous sommes ravis de ce choix car nous travaillons réellement « main dans la main », dans un esprit de co-construction. Il y a une réelle écoute de nos besoins et une grande disponibilité de l'équipe. ■